

École élémentaire Jean de la Fontaine

Compte-rendu du conseil d'école du 13 juin 2024

Les enseignants :

Olivier AUFRERE, Directeur et enseignant CE2A
Alexia MARTINET, enseignante CE2A
Clément ARROYO, enseignant CE2B
Claire Marie MASSÉ, enseignante CPA
Florence BRETAEU, enseignant CPB
Céline DELALLEAU, enseignante CP/CM1
Stanislas BRUSSON, enseignante CE1B
Christelle FOURMY, enseignante CE1B
Wilhem BREUERS, enseignant CM1A
Amel DZIRI, enseignante CM2A
Sylvine DEMAY, enseignante CM2B

Les représentants de parents d'élèves :

UPI:

HARROUSSI Amel
KADRI Sabria
URSO David

PEEP:

BOUDJELOUAH Linda
HAUT Natacha
HOTTOIS Sandy
ZINET Asmaa

DDEN :

Madame PETIT

La municipalité :

Monsieur Arash DERAMBARSH

Le Conseil d'école est présidé par Monsieur AUFRERE, la séance est ouverte à 18h21.

Le secrétariat de séance est assuré par Monsieur URSO

1/ Année N+1

Prévision d'effectifs : Suite à la remontée pédagogique :

- CP : 48
- CE1 : 48
- CE2 : 47
- CM1 : 44
- CM2 : 32

Pour un total de **219** élèves.

A cela s'ajoute 2 élèves qui seront inscrits dans les effectifs et qui viennent des UPE2A de l'école Guynemer et Malraux. 3 en CE2 et 2 en CM2.

L'effectif attendu pour septembre est aujourd'hui de 224 élèves.

Une fermeture de classe est attendue pour l'année 2024-2025. La confirmation de la DSDEN sera donnée le 18 juin.

Perspective de structure à la rentrée (à valider fin août en fonction des derniers inscrits)

CP	CE1	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2
2	2	2	1	1	1
24 + 24	24 + 24	25 + 25	26	18 + 8	26

Il se peut qu'il y ait des départs et des arrivées au cours de l'été.

Départ l'an prochain des enseignants : Madame Martinet et de Monsieur Brusson.

Madame Bruandet qui assurait le ¼ temps de Madame Bretaudeau ne sera plus présent non plus l'an prochain.

Nous leur souhaitons une belle suite dans ses aventures.

École élémentaire Jean de la Fontaine

Arrivée prochaine de Mme Corbeau professeur sur le dispositif UPE2A.

Elodie Oughed est partie. Nous apprenons aussi le départ d'Yves Guerelle.

- Inscription 6^{ème}

Les notifications d'affectation et de dérogations sont terminées.

Chaque élève a reçu son affectation.

Les dossiers d'inscription ont été remis et les inscriptions sont en cours

Une réunion de liaison sera effectuée fin juin pour la liaison école/collège entre enseignants de 17 juin, visite des élèves de 6^{ème} du collège Georges Pompidou aux élèves de CM2.

27 juin : visite du collège.

- Réunion CP

Réunion d'information le 30 mai dernier.

Réunion à Fontanes le 31 mai lors du café des parents.

Liaison GS/CP :

Visite de l'école des maternelles Fontanes, Delaunay et Mozart.

10 juin : Mozart et Delaunay

17 juin : Fontane

Passation pour harmonisation des classes avec les enseignantes de GS et les enseignantes de CP.

2/ Vote par correspondance aux prochaines élections des représentants de parents

Pour préparer les futures élections des représentants de parents de l'année scolaire 2023/2024 le conseil d'école confirme la désignation de la commission qui comprendra :

- Le directeur : Aufrère Olivier
- Un professeur des écoles : Claire-Marie Massé
- Parents délégués : Madame HOTTOIS.
- un délégué départemental de l'Education Nationale : Madame Nicole Petit

Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections qui ont lieu à une date et à des horaires qu'elle choisit, en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école, parmi les dates fixées par le ministre de l'Éducation nationale. Ladite commission constituée en bureau des élections établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance, organise le dépouillement public et en publie les résultats.

Le conseil d'école confirme son avis favorable au déroulement des élections exclusivement par correspondance si la commission le jugeait nécessaire lors des prochaines élections d'octobre 2024.

3/ Sécurité et travaux

Commission de sécurité est passée à l'école le 6 juin dernier. Notre ERP + 3 est au norme.

Prochainement dernier exercice incendie. Les enfants ne seront pas prévenus de la date et de l'heure de l'exercice.

Suite à la venue de la commission de sécurité, nous allons installer sur les portes des boutons moletés.

Des travaux ont déjà été réalisés :

- Gouttière rue Victor Hugo.
- Travaux sur évacuation d'eau dans le bâtiment B.

École élémentaire Jean de la Fontaine

Les travaux demandés pour 2024, au vote, en décembre prochain pour le prochain budget :

- Peinture des classes du second étage bâtiment B
- Installation d'une marquise en bois le long du réfectoire comme haut vent.
- Remplacement des portes en bois du bâtiment B (porte du Val).
- Réfection des toilettes. Changement total des évacuations.
- Installation d'une VMC en salle des maîtres et en salle arts plastiques.
- Installation de revêtement pour Marches antidérapantes rue Ficatier.
- Installation de banc circulaire le long des arbres + quelques bancs au soleil.
- Mise au norme et accessibilité PMR avec ascenseur.
- Supprimer les bambous côté rue Victor Hugo.
- Marquise à l'extérieur du chalet (pour abriter les enfants de la pluie au moment de la sortie)

4/ Point harcèlement scolaire.

La loi pour une école de la confiance affirme le droit une scolarité sans harcèlement.

La lutte contre le harcèlement a été décrétée « priorité nationale » depuis la loi de programmation et de refondation de l'école du 8 juillet 2013.

Dans le cadre de la politique nationale déclinée en quatre axes (Sensibiliser ; former ; prendre en charge ; prévenir), les écoles doivent se doter d'un plan de prévention ainsi que d'un protocole validé par le conseil d'école.

Pour la prise en charge des situations de harcèlement, le CESC départemental de la DSDEN des Hauts-de-Seine a validé l'utilisation de la méthode de la préoccupation partagée basée sur des « entretiens Pikas » sur son territoire.

L'école dispose donc d'un protocole de prise en charge de harcèlement. Il est présenté en 1^{er} conseil d'école afin d'en informer les familles.

Présentation de la plaquette aux parents.

Le harcèlement ne se voit pas toujours, il est parfois difficile d'évaluer une situation.

Il peut y avoir confusion entre conflit entre enfants et situation de harcèlement.

La méthode Pikas.

Une méthode non blâmante d'intervention

Interventions auprès des élèves : victimes, intimidateurs présumés, témoins

Pas d'intervention immédiate auprès des familles

Objectif

- Arrêter la situation de harcèlement
- S'appuyer sur la mobilisation des auteurs présumés

Déroulement

- Série d'entretiens de courte durée (3 à 6 fois environ)
- Faire rechercher des suggestions ou des actions pour que la situation change
- Généralisation à tous les établissements du programme de lutte contre le harcèlement à l'école.

Toutes les écoles élémentaires sont concernées.

Le label Phare est mis en place sur l'académie. Nous sommes actuellement dans la 3^e année du programme PHARE.

Il ne garantit pas l'absence de phénomène de harcèlement dans l'établissement mais offre l'engagement que les situations seront toujours prises au sérieux et que le bien-être des élèves est central. Ce principe est dans la circulaire de rentrée 2023.

Une formation de directeurs a été présentée à l'ensemble des directeurs et directrices des écoles de Courbevoie sur le harcèlement.

École élémentaire Jean de la Fontaine

Les choses mises en place au sein de l'école :

- Journée NAH présentée en second conseil d'école.
- 10 heures d'enseignement donné par les collègues de l'école au sein des classes (environ 2 heures d'EMC par période lié à la thématique du Harcèlement.
- Une journée de sensibilisation sur internet sans crainte faite dans certaines classes de l'école.
- Le banc de l'amitié continue. Il faut faire des piques de rappel pour le faire vivre.
- Conseil des élèves dans les classes.
- Liaison avec les partenaires périscolaires afin que tous soient sensibilisé aux situations qui peuvent interroger.

5/ Evénements école

• Sorties scolaires

Les classes d'environnement des CM1 et des CP/CM1 se sont bien déroulées. Retour d'expérience des enseignantes.

Bon séjour. Moniteurs et animateurs professionnels.

La classe de CM1 de Monsieur Breuers fait remonter des problématiques liées à la restauration lors de son séjour à Séné. Ces informations seront remontées en mairie dans le rapport bilan de la classe de mer.

Les sorties effectuées :

- CE2B : Musée Orsay
- Les élèves des CPA, CPB, CE1A et CE1B sont allés au musée Roybert Fould à Courbevoie. Retour mitigé des enseignants.

Les sorties prévues :

- 24 juin : CE2B
- 1^{er} juillet : Toutes les classes au parc du bois préau à Rueil Malmaison.

• Rencontres sportives

Pour rappel, l'école Jean de la Fontaine a été sélectionnée par la DSDEN comme étant une école portant le label Génération 2024.

Dans le cadre de Courbevoie faisons le sport : plusieurs sorties ont été effectuées pour se rendre au stade Jean Pierre Rives autour du Festiballon pour CP et CE1 et des Olympiades pour les CE2, CM1 et CM2

Année prochaine : 2 septembre 1 classe se rendra aux épreuves para olympique de natation à l'Arena la Défense. L'école a en effet eu la possibilité d'obtenir 30 billets pour ces épreuves. Cette sortie sur la journée étant prévue le jour de la rentrée, les familles seront informées préalablement à la rentrée afin de prévoir un pique-nique.

• Journée olympique : 7 mai

Dans le cadre de notre liaison GS/CP, nous avons organisé le mardi 7 mai, une matinée où les élèves de GS venaient à la rencontre des CP de notre école. A cette occasion, les maternelles avaient réalisé une belle flamme olympique qui a été remise aux élèves de CP devant tous les élèves de l'école. Une cérémonie d'ouverture (chant, danse et passage de flamme) a donc été faite avant de laisser les élèves de GS et de CP participer à différents sports.

École élémentaire Jean de la Fontaine

- Journée olympique : 14 juin

Les élèves des classes seront tous mélangés afin de leur permettre de découvrir des sports différents (tir à l'arc, golf, hockey, danse, relais, lancer de précision et parcours précision, mimer les sports, tir au but, lancer de javelot, pétanque, basket, yoga, relais). Les élèves devront venir selon le code vestimentaire demandé :

CP : T shirt jaune

CE1 : T shirt vert

CE2 : T shirt bleu

CM1 : T shirt rouge

CM2 : T shirt noir.

Ainsi, les élèves de l'école pourront former dans la cour de récréation les anneaux olympiques et se passer la flamme Olympiques.

- BCD

Arrêt de la BCD mi juin pour permettre de faire l'inventaire des livres. Merci de rendre tous les livres empruntés avant cette date.

- Spectacle :

Lundi 27 mai : spectacle des classes de CPA et CE1A, puis des CE2B et CM1A à l'auditorium du conservatoire.

Jeudi 13 juin à 14h : concert de la CHAM pour les CE2, CM1.

- Exposition artistique :

Tous les élèves de l'école ont travaillé au cours de l'année sur le thème de faire à la manière de... Plusieurs artistes ont été étudiés et les élèves du CP au CM2 ont réalisé des œuvres en liaison avec ces artistes. Le jeudi 20 septembre, l'école ouvrira ses portes aux parents pour le vernissage de cette exposition. Un buffet de vente de gâteaux et boissons sera proposé à l'issue de la visite ce qui permettra de récolter de l'argent pour la coopérative de l'école.

- Remise des diplômes pour les CM2

Le mardi 2 juillet. Les élèves de CM2 seront invités à 19h00 pour un moment important qui marquera la fin de leur scolarité en école élémentaire.

- Fête des couleurs

Le jeudi 4 juillet : moment festif où les enfants pourront fêter la fin de l'année scolaire.

- LSU

Le livret scolaire sera mis à disposition des familles le 1^{er} juillet prochain sur le site <https://educonnect.education.gouv.fr/educt-portail/#/accueil>. Il n'y aura pas de rencontre enseignant-parents pour la remise de livrets pour le second bilan.

Nous invitons les parents à faire des sauvegardes des LSU.

6/ Coopérative scolaire

Actuellement la coopérative continue de bien se porter. Madame Delalleau et Monsieur Breuers, mandataires de la coopérative, indiquent que le solde actuel devrait être de 2 300 euros.

Fin de séance à 19h56

Le Conseil souhaite à chacun une excellente fin d'année scolaire et de belles vacances d'été.